

"La pierre la plus solide d'un édifice est la plus basse de la fondation".

## Appel à la grève du 21 janvier 2010 à l'initiative des organisations CGT, Solidaires et FSU

Des agents ont demandé au Syndicat FO DGFiP quelle était sa position sur l'action organisée par trois fédérations de fonctionnaires en ce mois de janvier pour obtenir en particulier des créations d'emplois, assurer la progression du pouvoir d'achat, revenir sur les réformes régressives et abroger la loi sur la mobilité.

Dans leur appel, les organisations CGT, SOLIDAIRES et la FSU précisent qu'elles appellent les personnels "à débattre et à agir dès la semaine du 11 janvier pour permettre de faire converger les mobilisations et de construire un temps fort, de grèves et de manifestations, le 21 janvier 2010".

Le Bureau National considère que le Syndicat **FO-DGFiP** ne peut s'associer à cette action, même si les sujets de mécontentement existent.

FO DGFiP a toujours combattu les suppressions d'emplois et ses corollaires, la détérioration des conditions de travail et la disparition des missions, la RGPP et la réorganisation de l'Administration Territoriale de

l'État.

Par ailleurs, **F.O.-DGFiP** est la seule organisation syndicale à avoir appelé à la grève du 2 juillet 2009 pour contrer le projet de loi **sur la mobilité**.

Pour **FO-DGFiP**, il faut construire un mouvement dans lequel puissent se retrouver une majorité de salariés, quel qu'en soit le niveau (DGFiP, Fonction Publique, Interprofessionnel).

La mobilisation proposée le 21 janvier ne répond pas à cet objectif de regroupement du plus grand nombre sur les revendications.



Pour FO-DGFiP; il ne saurait être question de reproduire ce qui s'est passé les années précédentes, où les journées à répétition se sont multipliées sans qu'à aucun moment, cela ne débouche sur une action de grève massive de tous les salariés.

Le Syndicat reste convaincu que les journées d'action ou de grève sporadiques ne doivent pas épuiser la capacité de mobilisation des personnels, alors que le gouvernement se prépare pour les mois à venir à de nouvelles attaques sur les retraites et la protection sociale qui justifieront des réactions de grande ampleur.

C'est d'ailleurs pour cela que la Confédération Force Ouvrière, tirant les leçons des précédentes mobilisations reposant sur la répétition de "journées d'action", de "temps forts", a proposé depuis déjà plusieurs mois à toutes les confédérations d'organiser une journée de grève interprofessionnelle franche et massive, afin de permettre à tous les salariés d'exprimer leur volonté de voir aboutir leurs revendications.

À ce jour, cette proposition n'a reçu aucune réponse favorable, au prétexte d'ailleurs que les conditions d'une telle action n'étaient pas réunies!

Concernant plus particulièrement la DGFiP, le Syndicat constate que les

agents ont exprimé leur colère dans de nombreux départements, en décembre 2009. À partir de là, il convient de leur donner désormais des perspectives d'actions efficaces.

Dans un premier temps, il est nécessaire d'organiser la mobilisation. C'est ce que va s'attacher à faire dès à présent, le syndicat FO DGFIP.



**☎** 02-40-20-76-56. - **७** fo.044@dgfip.finances.gouv.fr.

- http://www.fo-dgfip-sd.fr/044/

TG / les lundi, mardi et jeudi matins (02.40.20.76.56)

**Permanences** 

DSF / le dernier vendredi de chaque mois (02.40.89.66.87)

